

# Mémoire

Dans le cadre de la consultation sur le développement de la zone aéroporturaire de Saint-Hubert

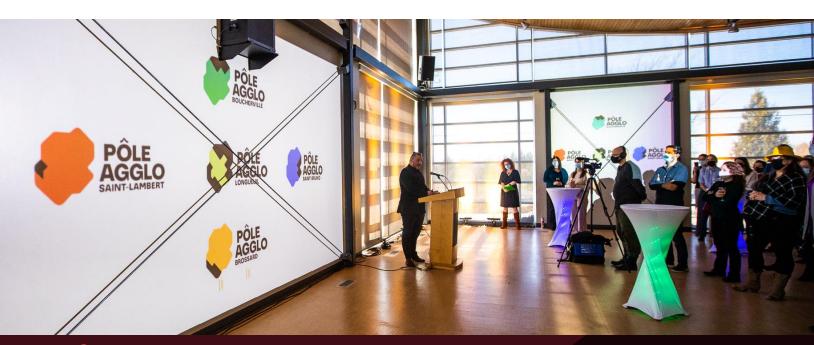
Rédigé par la collaboration avec le Chantier de l'Économie sociale, le 18 mai 2022.





# Table des matières

Introduction2	2
Pôle Agglo2	2
Chantier de l'économie sociale2	2
	_
L'économie sociale en bref :	3
Dans l'agglomération de Longueuil :2	1
Le rôle du Pôle dans l'émergence de projets structurants	1
	_
Un territoire engagé pour le développement de projets collectifs novateurs. 6	)
Le développement territorial au service du bien-être de ses populations	7
Synthèse des recommandations:	3







### Introduction

En avril 2021, il y a eu le lancement d'un plan de développement des activités de l'aéroport de Saint-Hubert. Comme tout doit être dit et entendu avant que des investissements publics puissent soutenir un tel projet. Dans ce contexte, nous croyons que l'économie sociale demeure un outil de développement économique et sociale qui répondra aux collectivités de Longueuil et de l'Agglomération de Longueuil et pourra contribuer à l'accessibilité sociale de l'aéroport et de contribuer à un aménagement du territoire tenant compte des besoins sociaux.

### Présenté par :

### Pôle Agglo

Dédié au développement de l'économie sociale dans l'agglomération de Longueuil, le Pôle de l'économie sociale de l'Agglomération de Longueuil favorise la concertation entre les différents acteurs du milieu et soutient la création des conditions favorables à ce modèle entrepreneurial de développement. Reconnu comme interlocuteur privilégié sur les questions de l'économie sociale au plan régional, il participe à la vitalité et la diversification économique du territoire par la promotion de l'économie sociale comme vecteur de changement.

#### En collaboration avec:

#### Chantier de l'économie sociale

Le <u>Chantier de l'économie sociale</u> a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Il réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activités (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local et régional pour ce faire.

### L'économie sociale en bref

À la fois une activité entrepreneuriale mais aussi un moyen d'entreprendre et de gérer les entreprises selon d'autres logiques économiques, les entreprises d'économie sociale sont des organisations qui émergent de la mobilisation et de la volonté des communautés de développer et de maintenir des services, des produits et des emplois pertinents et durables. Aussi appelées « entreprises collectives », les entreprises d'économie sociale ont une vocation sociale puisqu'elles sont redevables à la collectivité (leurs membres ou des représentants de la communauté) de par leur gouvernance collective et démocratique. Elles peuvent être administrées par les membres d'une collectivité, par leurs employés, leurs fournisseurs ou leurs clients, ou encore une combinaison de ces possibilités. Au Québec, les 90 000 administrateurs bénévoles, dont la moitié sont des femmes et le cinquième ont 35 ans et moins, qui s'impliquent aujourd'hui au sein de ces entreprises s'assurent que les choix de gestion prennent en compte les besoins et les réalités de leur communauté.





Exploitées par une coopérative, une mutuelle ou un organisme à but non lucratif (OBNL), ces entreprises opèrent conformément aux principes de fonctionnement suivants, définis dans la Loi sur l'économie sociale (RLRQ, chapitre E-1.1.1):

- Répondre aux besoins de leurs membres ou de la collectivité;
- Ne pas être sous le contrôle décisionnel d'un ou de plusieurs organismes publics ;
- Prévoir une gouvernance démocratique par les membres ;
- Aspirer à une viabilité économique ;
- Interdire ou limiter la distribution des surplus générés par leurs activités économiques;
- En cas de fermeture ou de vente, le reliquat de leurs biens doit être dévolu à un organisme partageant des objectifs semblables et établis au Québec.

Le Québec compte près de 11 200 entreprises d'économie sociale. Ensemble, elles génèrent des revenus de 47,8 milliards de dollars et emploient 220 000 salariés. Parce qu'elles font des choix de gestion innovants et au service de la qualité, de l'accessibilité et de la pérennité de leurs activités, ces entreprises sont plus résilientes que des entreprises privées. En effet, alors que 80% des entreprises privées ne survivent pas la première décennie d'activités, 75% des entreprises collectives sont toujours en opération après 15 ans d'activités. Ancrées dans leurs communautés, elles desservent un marché local et régional (76%) en se démontrant viables et autonomes : au total, les subventions et aides publiques ne représentent que 5,6% de l'ensemble des revenus des entreprises d'économie sociale.

### Dans l'agglomération de Longueuil

Pour l'Agglomération de Longueuil, c'est plus de 400 entreprises d'économie sociale qui offrent des produits et des services de qualité aux bénéfices de leur mission et de leurs communautés dans 11 secteurs d'activités différents. Cela représente plus de 6 600 emplois et des retombées économique de plus de 1,2 G\$ de dollars (2019).

De ces 400 entreprises collectives, près de 10% sont considérées comme de grandes entreprises pouvant contribuer au développement de projets structurants et qui pourraient considérer la zone aéroportuaire comme une opportunité d'investissement afin de mieux desservir nos communautés de l'Agglo.

# Un Pôle avec une expertise démontrée dans l'émergence de projets structurants

En 2020, le Pôle Agglo a pris un virage important afin de favoriser l'émergence de projets en économie sociale en accompagnant des promoteurs et des communautés pour faire face aux différents défis qui peuvent freiner la réalisation de projets pertinents et viables, notamment le temps à consacrer, le manque d'investissement financier au démarrage et la réflexion autour de la gouvernance du projet.





Soulignons également le déploiement de l'incubateur SISMIC et la *Tournée des possibles* qui représente un parcours spécialisé offert par le Pôle Agglo sur le territoire pour développer et propulser une idée, imaginer l'ancrage du projet dans le territoire et préparer le prédémarrage stratégique du modèle d'affaires collectif. Quinze ateliers participatifs ont été offerts dans la dernière année par des formateurs ayant une expertise précise, ce qui a mené à l'émergence de 22 projets relayés ensuite vers des lieux d'accompagnement dédiés que sont DEL Agglo, la finance solidaire, la CDRQ et la MIS.

En appui au parcours d'émergence et pour amoindrir l'effet des enjeux freinant le démarrage de nouvelles entreprises collectives, l'équipe du Pôle Agglo a mis sur pied un programme de subvention facilitant le travail à temps plein sur le démarrage ainsi qu'un programme de bourses intermédiaires permettant de combler l'exigence d'investissement des promoteurs et, ainsi, agir comme levier pour l'obtention d'autres financements sur le territoire.

De plus, afin de favoriser un recrutement au sein de la gouvernance en adéquation avec les enjeux du territoire et qui soit conforme à la loi de l'économie sociale, le Pôle Agglo offre d'assumer les frais d'accès à des services-conseil en économie sociale sur l'accompagnement aux enjeux de gouvernance.

Finalement, le Pôle Agglo a œuvré également à la réalisation du projet Pont d'Or qui consiste à concevoir une plate-forme Web de maillage entre des bénévoles d'expertise et des entreprises collectives à la recherche d'administrateurs. Une section de cet outil numérique sera exclusivement réservée à la formation pour les entrepreneurs.es collectifs qui démarrent ou les individus qui seront à leur première expérience au sein d'un conseil d'administration. Ce projet rassemble plus d'une vingtaine de partenaires locaux et régionaux du milieu culturel, des affaires, de l'action communautaire et de l'économie sociale.

### Impact de ces nouvelles mesures

Le <u>Portrait de l'économie sociale dans l'Agglomération de Longueuil</u> rédigé en 2019 indique qu'entre 2010 et 2018, il n'y a eu que quatorze nouvelles entreprises d'économie sociale qui ont vu le jour, que ce soit en organisme sans but lucratif avec volet marchand ou en coopérative.

Depuis les nouvelles mesures, c'est dix-neuf nouvelles entreprises collectives qui ont vu le jour en deux ans, dont onze qui opèrent avec stabilité et sept qui desservent avec qualité les villes de l'Agglomération de Longueuil.

Pour ces raisons, le Pôle est bien positionné pour mener la réflexion autour d'activités pouvant voir le jour ou étendre leurs activités sur et autour du site de l'aéroport et assurer leur réalisation.





De prime à bord, plusieurs angles de consultation pourraient être privilégiés :

- Les besoins de projets en développement existants. À titre d'exemple, accéder à un site d'entreposage soutiendrait le développement de Moisson Rive-Sud, projet d'économie sociale, nécessitant des investissements majeurs et 100 000 p² de terrain dont les démarches sont obstruées actuellement sur la zone.
- Les services de proximité manquants dans la région pouvant être développés sur le site. Ceci pourrait justifier, par exemple, la création d'une entreprise de restauration ou le développement de ces services par une entreprise de la région.
- Les activités de loisirs pouvant tirer profit de ces infrastructures et les conditions pour développer ou étendre une offre accessible pour la population locale qui n'enfreint pas le fonctionnement de l'aéroport.
- Les occasions d'utilisation des infrastructures pour le développement et tests de prototypes industriels d'étudiants de l'Université de Sherbrooke à Longueuil et autres usagers pour lesquels l'accès au site constitue une occasion d'accélération d'innovations au service du bien-être collectif.

Recommandation 1: Miser sur le Pôle pour l'idéation et l'émergence de projets structurants pouvant être hébergés sur le site

### Un territoire engagé pour le développement de collectifs novateurs

Longueuil a souvent été à l'avant-garde de politiques et programmes en faveur de l'économie sociale. Le développement d'un projet structurant de cette envergure est l'occasion de mettre en place un fonds dédié au développement de l'économie sociale cogéré par le Pôle et la Ville de Longueuil et ainsi donner suite à l'engagement de la mairesse de Longueuil, Mme Catherine Fournier. En effet, au moment de son élection, elle s'engageait à « Créer, en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, un fonds dédié cogéré pour l'économie sociale afin d'aider à la révélation, l'idéation, le démarrage, le développement ou la consolidation d'entreprises d'économie sociale et de modèles coopératifs et favoriser le maillage avec les établissements d'enseignement pour faire connaître ces modèles d'affaires».

En effet, l'achalandage que générera le développement du site ainsi que le déplacement de certaines activités sur celui-ci aura fort probablement des impacts sur la pertinence de développer des services de proximité pertinents et viables sur et autour du site. Il apparait donc important de saisir cette occasion afin de donner aux projets collectifs tous les leviers possibles pour s'implanter et de soutenir le développement des entreprises et activités qui s'y installeront.





## Recommandation 2: Assurer le développement de projets structurants sur et proches du site par le développement d'un Fonds de développement en économie sociale

### Cas type: Moisson Rive-Sud

D'abord impliqué dans l'appel de projet pour le changement de vocation de l'actuel bâtiment du Marché public de Longueuil et déterminé à accroître ses espaces afin de soutenir plus d'une centaine d'organismes venant en aide aux collectivités par l'aide alimentaire, sur une base régionale, Moisson Rive-Sud est un joueur solide et déterminant pour l'acquisition d'un terrain aux abords de l'aéroport. Ayant comme modèle le B2B (entreprises à entreprises), Moisson Rive-Sud est soumis à une explosion de sa demande avec la situation économique actuelle. De plus, la demande évolue.

Principal partenaire d'un projet d'épicerie à coût moindre (l'Autre Épicerie) et en pleine réflexion sur la transformation alimentaire à coût visant l'accessibilité, deux projets d'économie sociale que le Pôle Agglo trouve structurant sur le territoire et répondant à des besoins importants, ses besoins en espaces sont urgents. Par la croissance de ses activités et le potentiel de ses deux projets d'économie sociale, l'intention est de concrétiser des investissements majeurs et de procéder à un achat ou un échange de terrain d'une superficie de 100 000 p2.

Mais la problématique de crédibilité évoqué au début de cette section mine les démarches d'acquisition car, les entreprises collectives et les organisations n'ayant pas de but lucratif ne semble pas avoir le même poids qu'une entreprise privée industrielle qui bénéficie d'avantages tels que l'acquisition d'un terrain dans le processus et le coût et les congés de taxes. Nous pourrions citer l'exemple de Molson.

# Le développement territorial au service du bien-être de ses populations

Le redéveloppement d'un site de l'envergure de l'aéroport de St-Hubert constitue sans aucun doute une occasion de se doter d'un lieu qui contribuera au bien-être économique, social et environnemental des communautés avoisinantes. D'une part, la construction et la rénovation d'infrastructures constitue de plus en plus une occasion reconnue comme étant stratégique pour mettre en œuvre des *Community Benefits agreements*<sup>1</sup> qui assurent des retombées locales des travaux. D'autre part, les cas réussis de développements<sup>2</sup> intégrant explicitement des visées économiques, sociales et environnementales, démontrent que ces

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> À titre d'exemple : <a href="https://www.technopoleangus.com/quartier/histoire">https://www.technopoleangus.com/quartier/histoire</a>



<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> https://www.buysocialcanada.com/learn/community-benefit-agreement/



choix sont possibles et porteurs, que ce soit en termes de création d'emploi, de rétention d'entreprises et de potentiel d'innovation sociale.

Dans un contexte de réflexions généralisées sur les achats responsables, l'aménagement responsable du territoire et la pérennité économique et écologique de nos choix, il apparaît impératif que la gestion du site doit prendre compte de ces considérations dans le choix des entreprises hébergées et dans sa gestion quotidienne par après, que ce soit dans le choix de ses fournisseurs d'entretien que dans l'évaluation de cette gestion. Des orientations, voire des cibles en ce sens, et un mécanisme d'évaluation de cette gestion avec une reddition de compte publique, assureraient non seulement une mobilisation de la communauté en faveur de ces objectifs mais placeraient le leadership de l'agglomération en matière de développement d'infrastructures au service du développement local.

Recommandation 3: Assurer une gestion du site tenant compte d'impératifs de retombées économiques, sociales et environnementales

## Synthèse des recommandations

- Miser sur le Pôle pour l'idéation et l'émergence de projets structurants pouvant être hébergés sur le site;
- Assurer le développement de projets structurants sur et proches du site via un fonds de développement en économie sociale cogéré par le Pôle Agglo et la Ville de Longueuil (engagement de la mairesse de Longueuil, madame Catherine Fournier);
- Assurer une gestion du site tenant compte d'impératifs de retombées économiques, sociales et environnementales.

## Extrait de l'engagement - Coalition Longueuil

Créer, en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil, un Fonds dédié cogéré pour l'économie sociale afin d'aider à la révélation, l'idéation, le démarrage, le développement ou la consolidation d'entreprises d'économie sociale et de modèles coopératifs et favoriser le maillage avec les établissements d'enseignement pour faire connaître ces modèles d'affaires.

